

# CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 22 août 1967

Confidentiel  
AS/Bur (19) 17

Or. angl.

## ASSEMBLÉE CONSULTATIVE



PACECOM031717

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Situation en Grèce

Lettre de M. Spyros Mercouris,  
au nom du Comité grec de Londres contre la dictature,  
au Président de l'Assemblée Consultative

Monsieur le Président,

Le régime militaire grec ayant supprimé toute opposition politique en Grèce, nous, les Grecs de l'étranger, estimons qu'il est de notre devoir d'attirer votre attention sur la situation tragique qui règne dans notre pays.

La junte grecque, qui a pris le pouvoir par le coup d'Etat militaire du 21 avril, a supprimé toutes les libertés garanties par la Constitution grecque, violant ainsi les principes fondamentaux de la Convention de Rome.

Une condition fondamentale de l'appartenance au Conseil de l'Europe est le maintien en permanence de la démocratie (parlementaire) et la sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

Du memorandum ci-joint, préparé par M. Stratis Someritis, il ressort à l'évidence que le régime militaire a placé la Grèce en dehors de la Communauté européenne libre.

En conséquence, nous pensons que le Conseil de l'Europe doit prendre les mesures nécessaires pour condamner le régime militaire grec coupable d'avoir violé la Convention de Rome et suspendre la Grèce du Conseil de l'Europe jusqu'au rétablissement de la démocratie parlementaire.

Au nom du Comité grec de Londres contre la dictature.

Veillez agréer, Monsieur le Président...

signé : Spyros Mercouris

7037  
01.41/211